CERIMA

EQUIPEMENT

12Rue des Ecoles

80 310 SAINT VAST EN CHAUSSEE

S.A.R.L. au capital de 50 000 €

Tél : 03 22 51 50 70 Fax : 03 22 51 50 75

R.C. AMIENS B 352 916 589

Siret 352 916 589 000 18

Code APE 292 D

N°IDENTIFICATION TVA FR 17352916589

Mode opératoire pour remplacement sur Tugger du limiteur de couple

Le remplacement du limiteur de couple doit être effectué par un personnel qualifié.

Tout d'abord, il est nécessaire de placer la traverse au milieu du Tugger puis de le mettre hors tension en appuyant sur l'arrêt d'urgence. Dévisser ensuite les quatre vis cruciformes et enlever le carter de protection avec sa jupe caoutchouc.

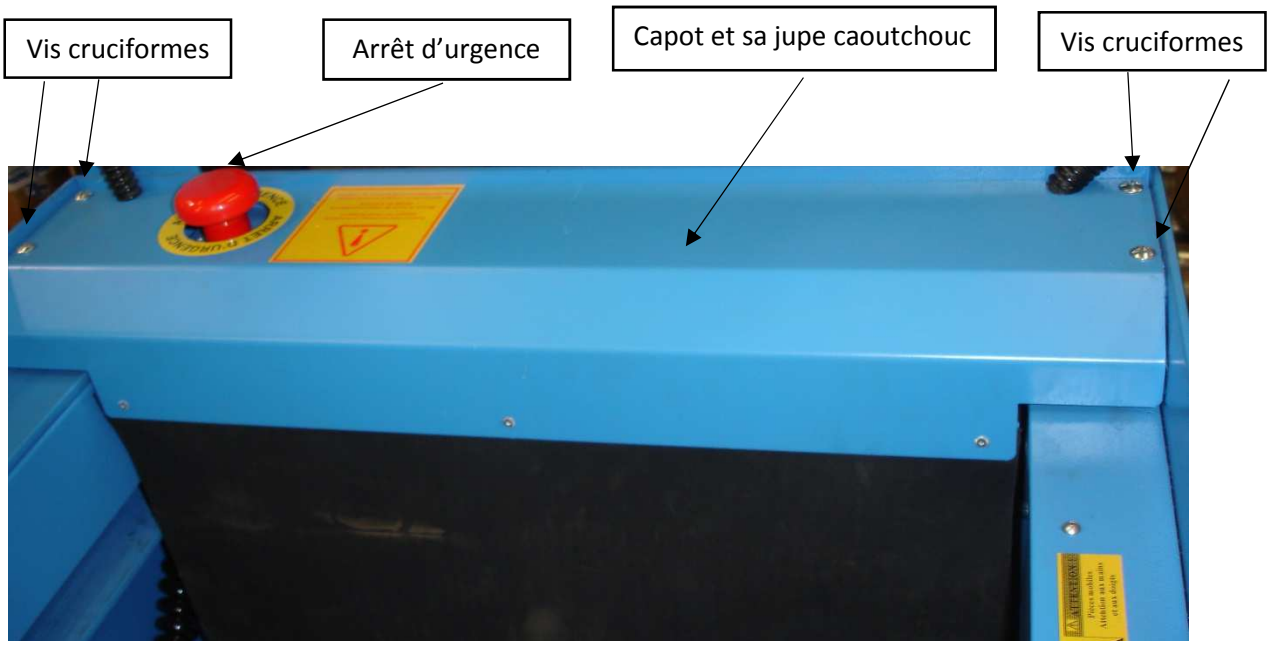

Ci-dessous, une photo d'un Tugger monté avec un moteur de type P4M30/AMP50/3.

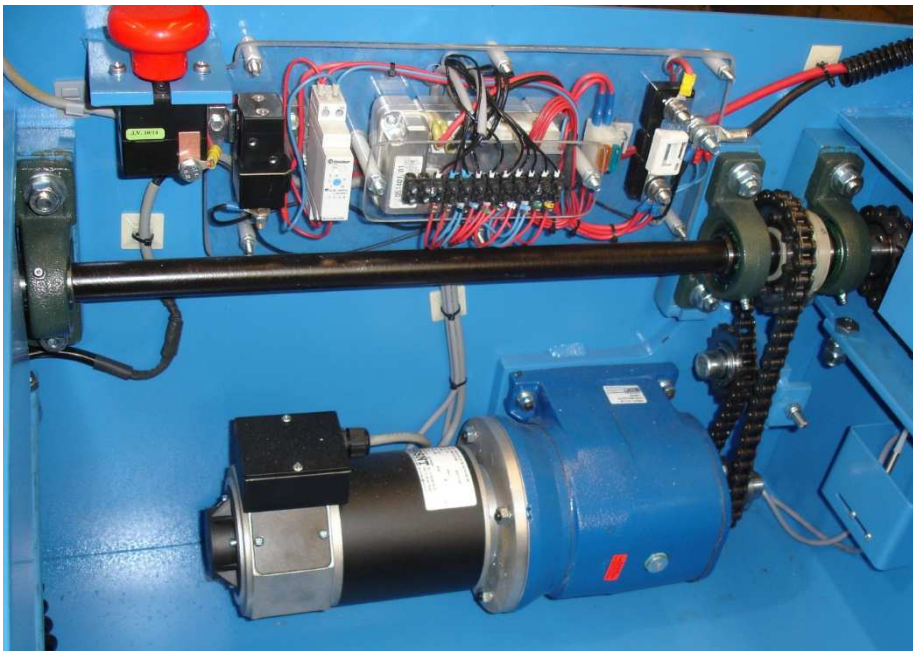

Ci-dessous, une photo d'un limiteur de couple assemblé à un pignon. Avant toute opération, s'assurer que le limiteur de couple est identique à celui sur la photo.

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

Après avoir confirmé le limiteur de couple, il est nécessaire de démonter la chaîne reliant le motoréducteur à l'arbre. Cette chaîne est fermée par une attache rapide comme montré sur la photo suivante. Afin de rendre cette attache rapide accessible, il peut être nécessaire de faire bouger la traverse avec le joystick. Pour cela, relever l'arrêt d'urgence et faire bouger la traverse jusqu'à ce que l'attache rapide soit accessible.

Attention : avant de faire bouger la traverse, s'assurer que personne ne puisse mettre les doigts à l'intérieur de l'appareil pour ne pas risquer de se blesser.

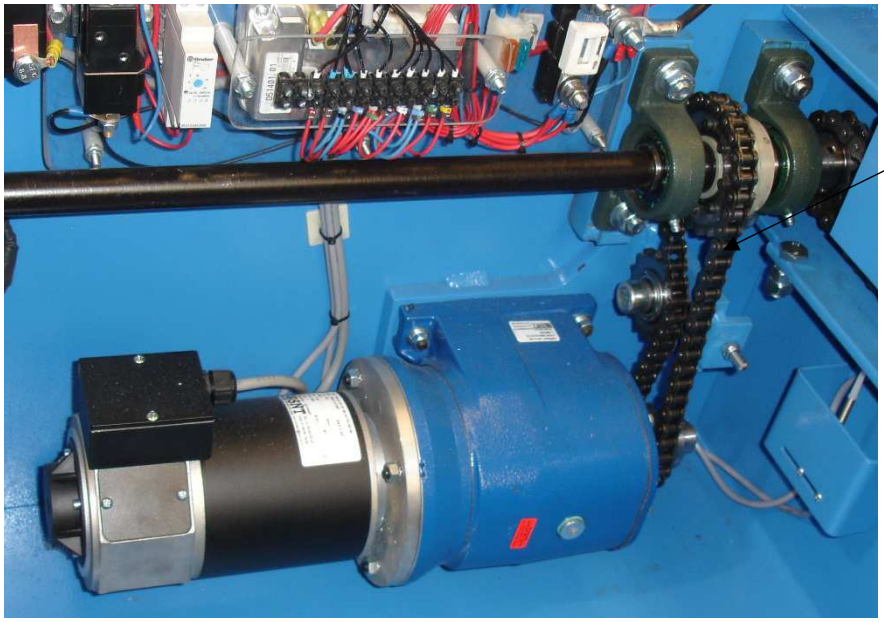

Une fois la traverse en position, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence afin de mettre hors tension l'appareil puis le débrancher du transpalette électrique.

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

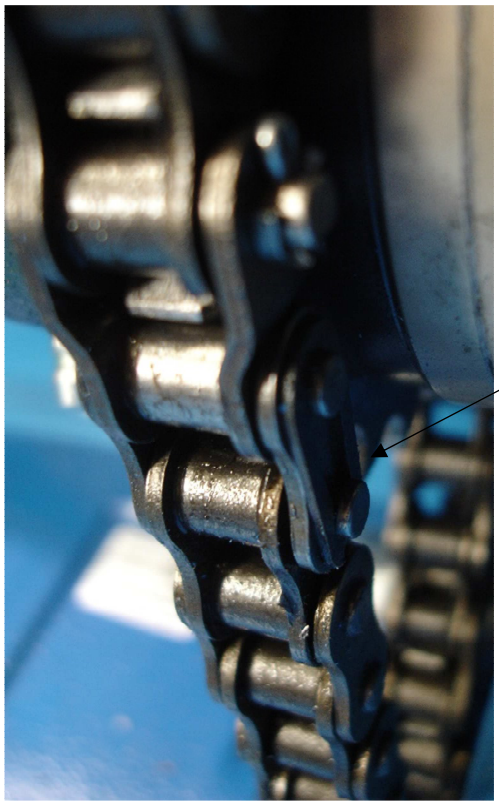

Une fois la traverse placée en position afin de pouvoir accéder facilement à l'attache rapide, mettre le Tugger hors tension en appuyant sur l'arrêt d'urgence et au besoin, le désassembler du transpalette électrique afin de pouvoir accéder facilement à l'arrière du Tugger.

Le Tugger étant hors tension et démonté du transpalette électrique, l'attache rapide de la chaîne peut désormais être enlevée. Démonter ensuite la chaîne.

Démonter les deux carters situés sur les côtés latéraux du Tugger. Ceux-ci sont fixés par trois vis BHC. Les dévisser puis enlever les carters de protection.

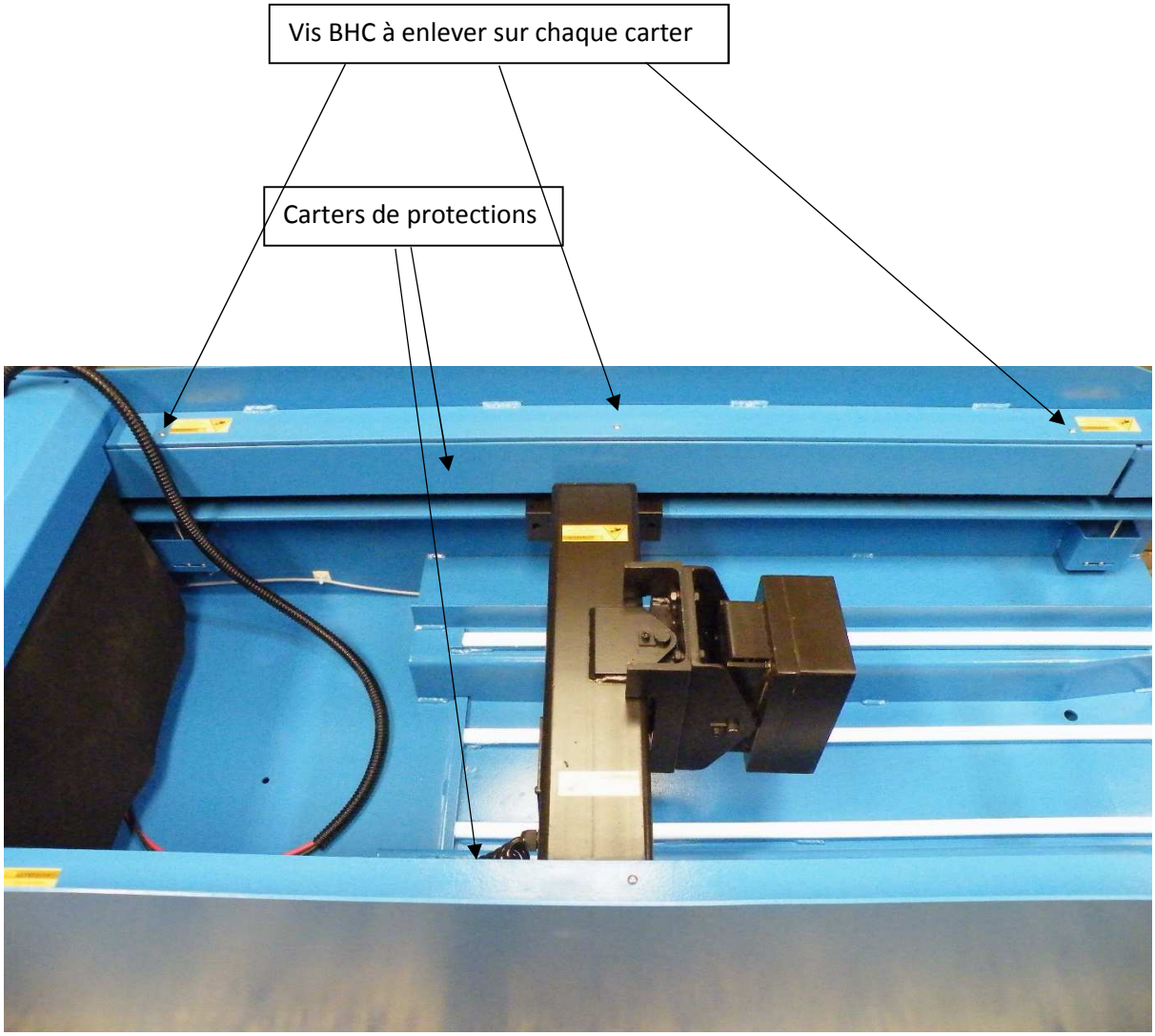

Démonter ensuite l'arbre. Pour cela, dévisser les 6 vis hexagonales situées au niveau des paliers comme sur la photo ci-dessous.

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

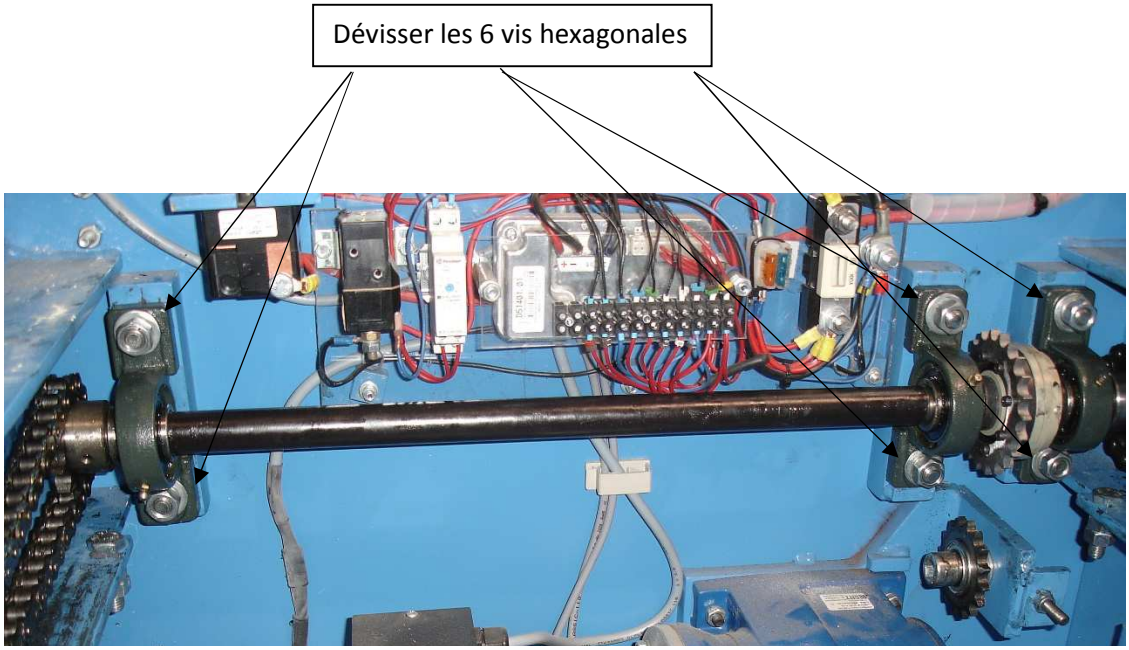

Sortir l'arbre du Tugger et le poser sur un plan de travail. Mesurer l'entraxe entre les 2 pignons extérieurs et la noter. Démonter ensuite le circlips côté limiteur de couple, le pignon, la clavette du pignon, le palier, la rondelle et, pour finir, le limiteur de couple.

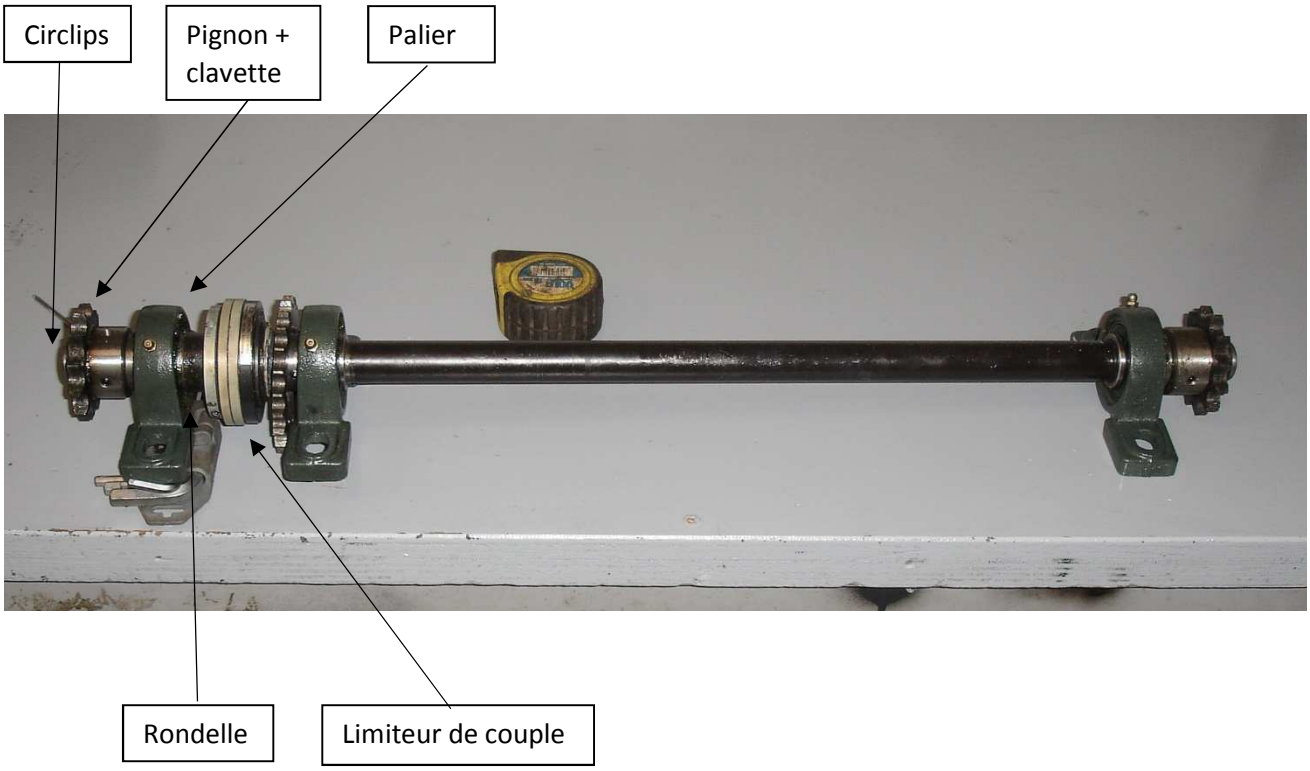

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

Remplacer le limiteur de couple puis replacer dans l'ordre la rondelle, le palier, le pignon et, finalement, le circlips. Il ne doit pas y avoir de jeu transversal au niveau du limiteur de couple ; serrer le palier afin qu'il n'y ait pas de jeu puis le bloquer via ses deux vis hexagonales.

Reporter l'entraxe noté précédemment entre les deux pignons extérieurs. Bloquer ensuite le pignon à l'aide de ses deux vis à tête hexagonale.

Replacer ensuite l'arbre dans le Tugger. Replacer les 6 vis hexagonales sur les paliers mais ne pas les serrer.

L'écart entre le fond du Tugger et la traverse doit être le même de chaque côté du Tugger. Si ça n'est pas le cas, décaler d'un maillon la chaîne d'un des deux côtés. Mesurer ensuite pour confirmer la même mesure de chaque côté. Répéter l'opération si nécessaire.

Une fois la chaîne correctement placée, deux réglages sont nécessaires.

L'arbre doit avoir le même niveau que le bac du Tugger, comme sur les photos suivantes.

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

L’écart entre l’extrémité de l’arbre et le côté du Tugger doit être le même de chaque côté.

Ces réglages effectués, les vis des paliers peuvent être serrées et bloquées. Vérifier une dernière fois l’absence de jeu transversal au niveau du limiteur de couple, le niveau identique entre l’arbre et le bac du Tugger et, pour finir, le même écartement entre les extrémités de l’arbre et le côté du Tugger.

Ensuite, à l’aide d’une règle, vérifier l’alignement des trois pignons. Le vérifier des deux côtés des pignons comme sur les photos suivantes.

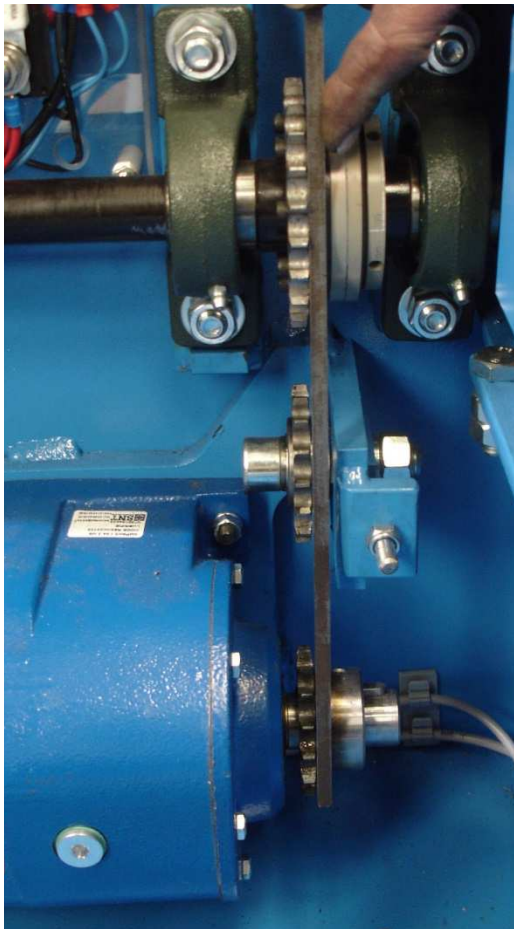

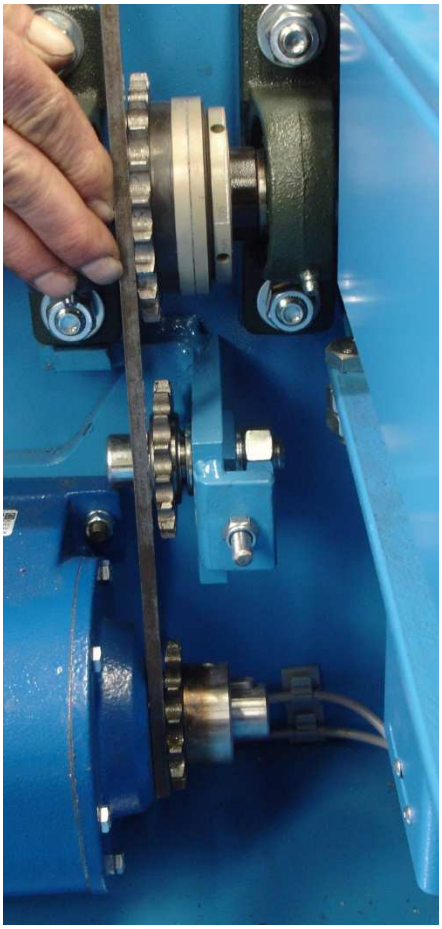

Vérifier ensuite l'état de la chaîne moteur, si nécessaire, la remplacer.

La chaîne reliant le moteur à l'arbre peut désormais être remontée. Pour remonter la chaîne facilement, utiliser le pignon du limiteur de couple comme sur la photo ci-dessous et replacer l'attache rapide.

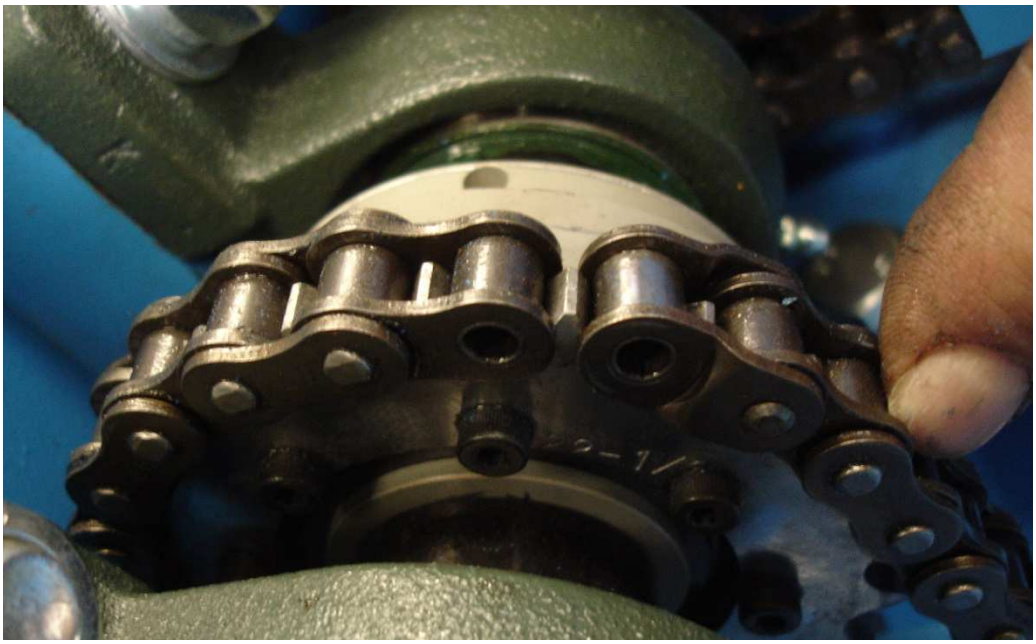

Une fois l'attache rapide remise en place, l'ensemble doit avoir le même aspect que sur la photo suivante.

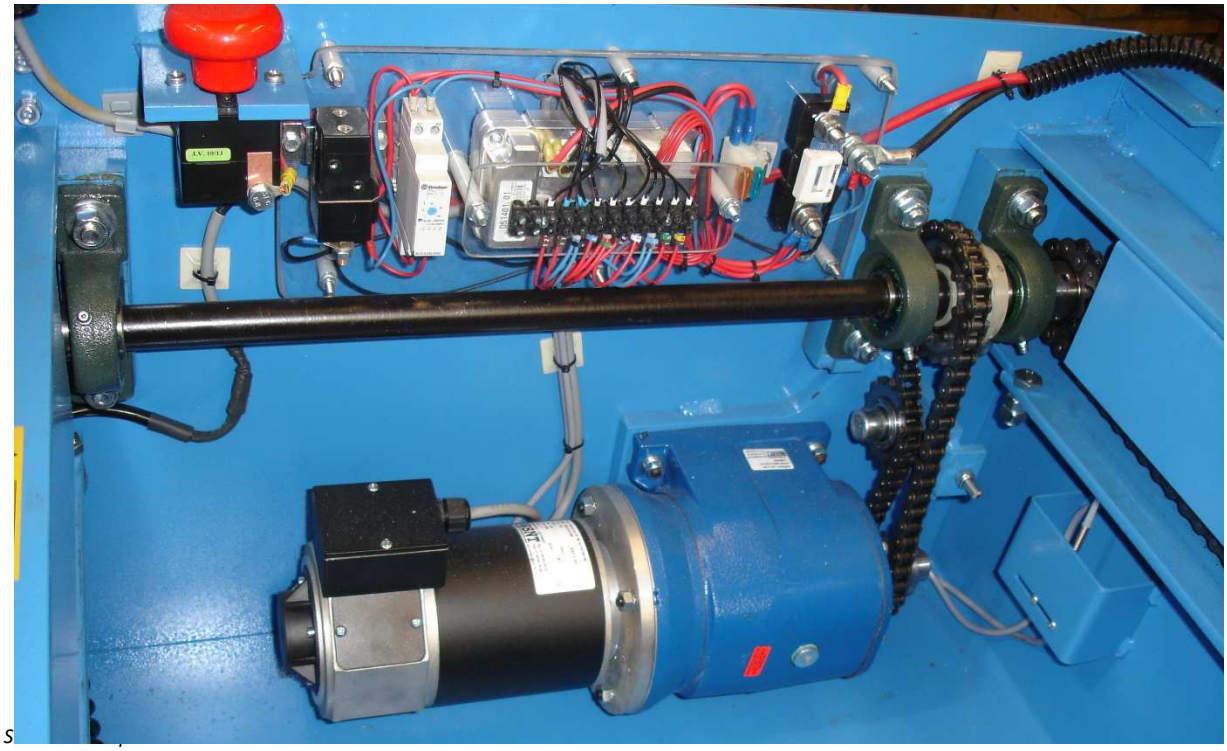

Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589

Avant de remettre le carter de protection et de réassembler le Tugger sur le transpalette électrique, il est important de vérifier la tension de la chaîne. En premier lieu, il s'agit de mesurer la course de la chaine. Comme sur les photos suivantes, mesurer l'écart existant entre le moment où la chaîne est repoussée à fond vers l'arrière du Tugger et le moment où la chaîne est écartée à fond vers l'avant du Tugger. Cet écart doit être compris entre 10 et 12mm.

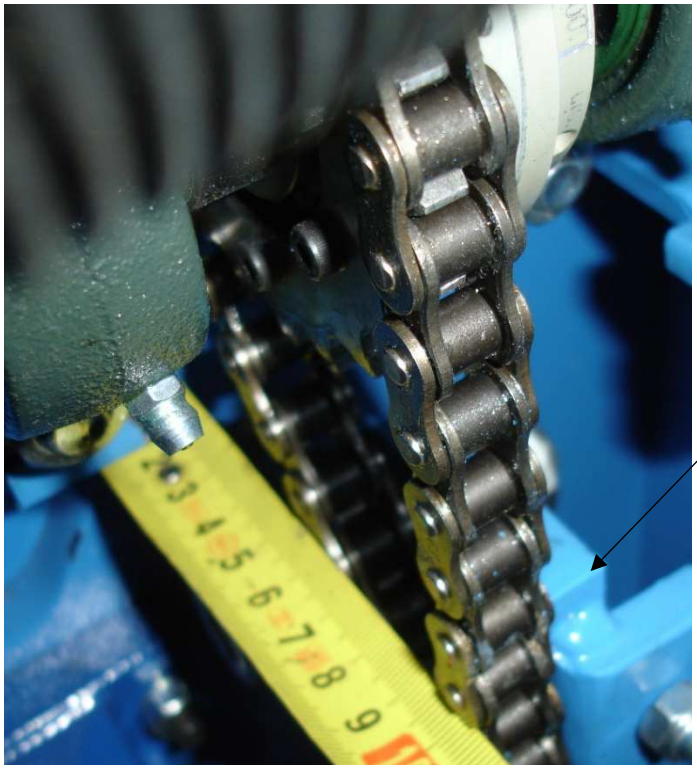

Pousser la chaîne au maximum vers l'arrière du Tugger

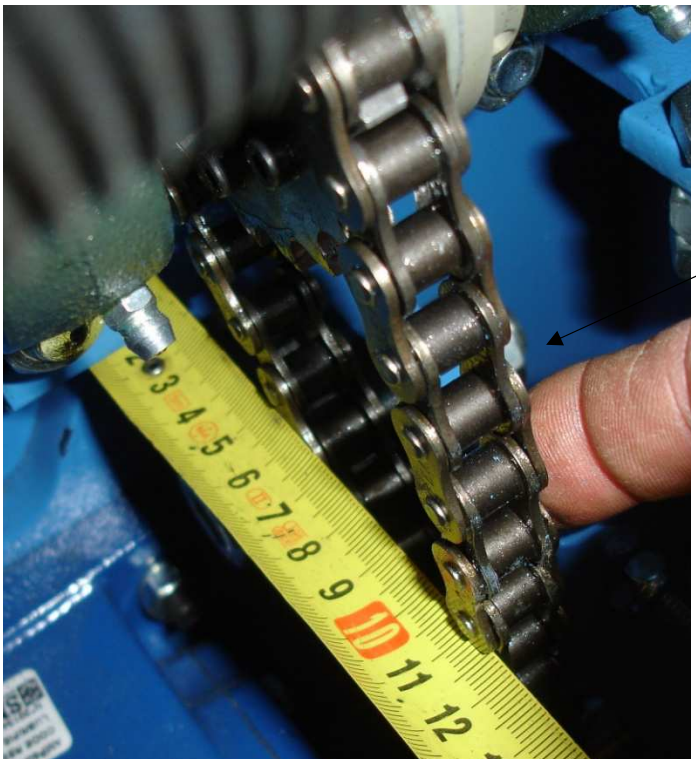

Tirer au maximum la chaîne vers l'avant du Tugger

Si cet écartement n'est pas compris entre 10 et 12mm, desserrer légèrement la vis BTR du pignon tendeur puis, à l'aide d'une clé de 13, desserrer l'écrou situé sur la tige filetée afin de détendre la chaîne ou serrer l'écrou afin de la tendre. Une fois l'opération faite, contrôler de nouveau l'écart.

Vis BTR à desserrer légèrement

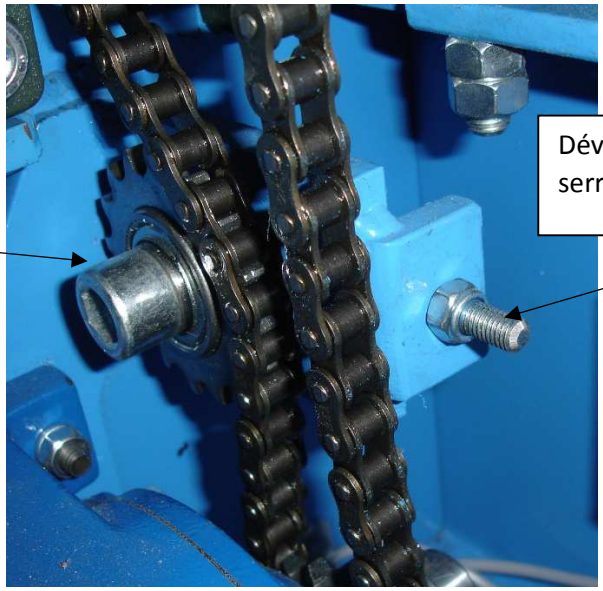

Dévisser pour desserrer la chaîne, serrer pour la tendre

Une fois la vérification de la tension de la chaîne effectuée, le Tugger peut être réassemblé au transpalette électrique.

Replacer finalement le carter de protection et sa jupe puis revisser les 4 vis cruciformes. Tirer le bouton d'arrêt d'urgence vers le haut afin de remettre l'appareil sous tension.

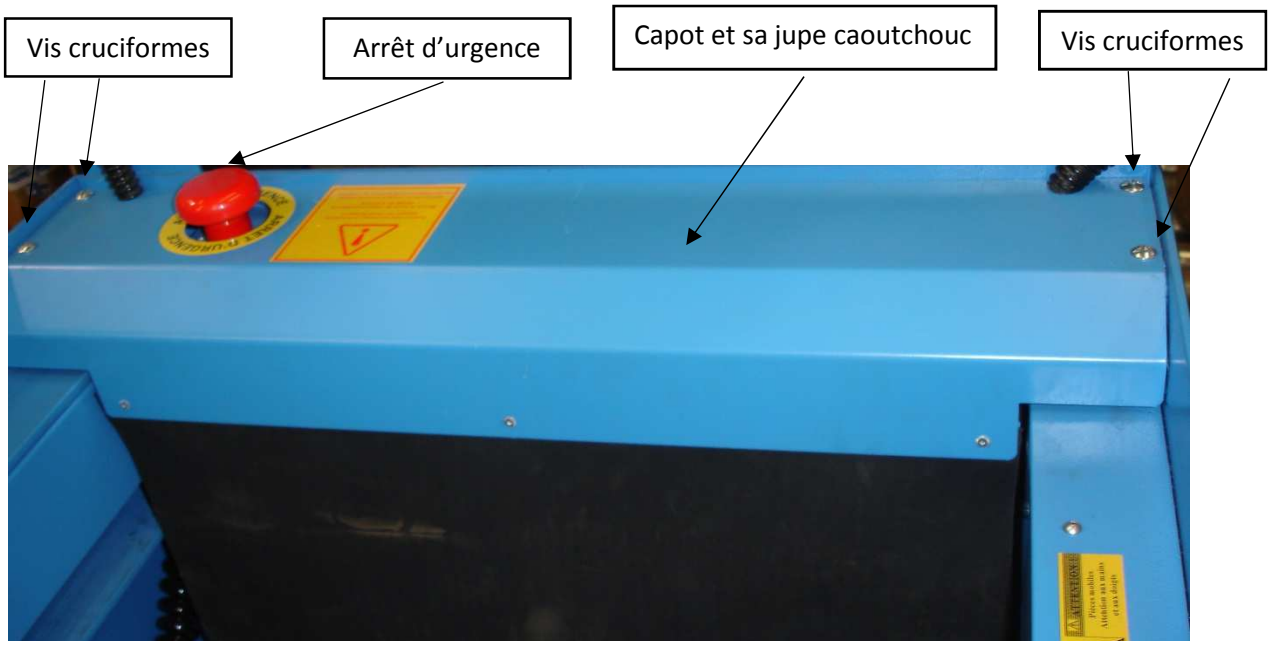

L'appareil est désormais prêt à être utilisé.

S.A.R.L. au capital de 50 000 €
Tél : 03 22 51 50 70
Fax : 03 22 51 50 75
E.Mail : cerima@wanadoo.fr
RC Amiens B 352 916 589
SIRET 352 916 589 00026
CODE ACTIVITE 292 D
TVA FR 17 352 916 589